APPEL POUR UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE ET SOLIDAIRE

> ***« Jamais nous ne tolérerons que soit renié un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir, et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès. »***

C'est par ces mots forts, prononcés à l'Assemblée nationale en octobre 1950, qu'Ambroise Croizat, ministre communiste du Travail et de la Sécurité sociale, exprimait sans ambiguïté son attachement à la grande avancée sociale issue du programme du Conseil national de la Résistance.

Après avoir mené une résistance tout azimut à la mise en place de la Sécurité sociale, lors des ordonnances de 1945, le patronat et ses représentants politiques n'ont eu de cesse de s'attaquer à ses fondements et de vider de l'intérieur toute la substance de ce formidable outil de la solidarité nationale.

De réforme en réforme, depuis notamment 1958, puis les ordonnances de 1967, les décisions politiques ont attaqué le principe d'unicité, la gestion démocratique si chère à A. Croizat, pour mieux remettre en cause le niveau de couverture sociale de la population, accroissant année après année la charge financière pour les personnes assurées. L'objectif constant a été de dégager la responsabilité des entreprises, donc du patronat, dans le financement socialisé et solidaire de la protection sociale et de la Sécurité sociale en particulier.

Le socle même de la solidarité, la cotisation sociale, a été entamée par des mesures de fiscalisation telles que la CSG, toutes sortes de taxes diverses, et plus récemment la proposition de « TVA sociale »…

Les arguments avancées tout au long de ces trente dernières années, alternativement ou conjointement, «d'équité » ou de « baisse du coût du travail » au nom de la compétitivité, ont pu amoindrir la capacité des salariés et de la population à résister et à se mobiliser pour défendre les principes originels de 1945.

Au lendemain de la mise en place du gouvernement de F. Hollande, porté par l'aspiration populaire aux changements sociaux dans notre pays, le débat est relancé autour du financement de la protection sociale.

Lors de la Conférence sociale de juillet 2012, le président de la République a appelé l'ensemble des participants à réfléchir à de nouveaux modes de financement de la protection sociale, en précisant : « […] Nous avons la volonté de pérenniser nos régimes sociaux, mais reconnaissons aussi qu'ils ont été imaginés dans un tout autre contexte que celui d'aujourd'hui, sur la base de besoins bien différents, en matière de santé, de retraite ou même de politique familiale […] Les liens entre les principes d'assurance collective, fondés sur les cotisations, devront donc être réaménagés, notamment du point de vue de l'équité, mais également du coût du travail et de la justice fiscale. »

Les termes du débat nécessaire et urgent sont effectivement posés ! Au-delà des mots et des engagements verbaux, il y a urgence à organiser dans notre pays, avec toutes les forces syndicales, sociales et politiques un grand DÉBAT pour qu'enfin les assurés sociaux, les ayant-droits et toute la population interviennent en connaissance de cause.

Ce qui a été possible au lendemain de la terrible Seconde Guerre mondiale, dans un pays ravagé, les richesses détruites et une population souffrante, est possible aujourd'hui !

Le niveau des richesses nationales et la nature des besoins à satisfaire sont sans commune mesure.

Il demeure que le principe fondamental qui sous-tend la construction de notre système de Sécurité sociale : « À chacun selon ses besoins, et y contribue selon ses moyens », demeure profondément novateur et actuel, face à l'ensemble des prédateurs qui n'ont qu'un objectif : démanteler la Sécurité sociale.

Ce qui se joue en France depuis de nombreuses années est une véritable course contre la montre pour installer, dans tous les domaines où intervient la Sécurité sociale, un système assuranciel individualisé ! C'est une organisation méthodique de la baisse des recettes de toutes les caisses, avec ses corollaires : la remise en cause du niveau des prestations et l'augmentation des restes à charge.

L'immense majorité de la population vit dans l'aggravation de ses conditions d'existence, voit remettre en cause son droit à la santé ; les inégalités explosent et près de 29% de personnes renoncent à se soigner. Les causes sont multiples et aggravantes :

- les effets dramatiques de la loi HPST qui déstructure l'offre publique hospitalière, détricote le tissu sanitaire et médico-social de proximité,
- l'augmentation des forfaits et autres restes à charge, les franchises médicales, les déremboursements toujours plus nombreux, les dépassements des honoraires médicaux,
- la contre-réforme des retraites,
- la dégradation des conditions de travail,
- la casse des emplois dans l'industrie comme dans toute la Fonction publique,

- l'augmentation du chômage, de la précarité et des prix ainsi *a contrario* la non augmentation des salaires.

Le contexte international et européen nous offre quotidiennement la mesure et la nature des attaques contre tout système de protection sociale. Ainsi, en cette période d'intense activité politique, après le FMI, les entreprises du CAC 40 font à nouveau entendre leurs exigences pour un démantèlement accéléré de la protection sociale, au nom de la compétitivité des entreprises.

Le nouveau contexte politique, issu des urnes, doit inciter au débat, où toute la clarté doit être faite afin de déboucher sur une véritable et durable réforme du financement de la Sécurité sociale.

UNE AMBITION COLLECTIVE

Comme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la SÉCU peut et doit être le levier du redressement économique et social.

Mais la crise systémique actuelle et l'argument des déséquilibres financiers des comptes de la Sécurité sociale, la menace de la « règle d'or » en matière budgétaire militent pour orienter le débat sur la fiscalisation.

Ce qui est en cause, c'est LA COTISATION, qui structure les principes mêmes du système : solidarité, unicité, universalité, gestion démocratique. À l'inverse, la CSG ou la TVA sociale, ce serait le « ver dans le fruit ! »

Le choix de financement de la Sécurité sociale est bien au cœur du débat sur l'avenir de notre système de protection sociale, au cœur de la bataille pour l'appropriation et la répartition des richesses.

Une réforme audacieuse et globale du financement de la Sécurité sociale EST la solution pour une autre répartition des richesses, pour la justice sociale, pour le développement humain.

SEUL un financement assis sur la cotisation sociale est de nature à mettre fin à la gabegie financière, à l'accumulation stérile qui enfonce le pays dans la récession économique et la misère sociale.

OUI ! La SÉCU peut redevenir un puissant moteur pour l'emploi utile et efficace, pour des salaires et des retraites décentes à la hauteur des besoins d'aujourd'hui.

IMMÉDIATEMENT, l'argent existe pour réorienter les moyens nécessaires à la refondation d'un système de protection sociale universelle et solidaire:

- 30 milliards d'exonération annuelle des cotisations patronales
- 1 milliard de non déclaration des maladies et accidents liés au travail
- 80 milliards de coûts liés aux maladies professionnelles
- 172 milliards de niches fiscales et sociales
- 20 milliards de fraudes patronales…

Seule la mobilisation populaire peut imposer une autre orientation de l'argent disponible pour les besoins humains, notamment par une réforme efficace de l'assiette des cotisations patronales.

La condition indispensable pour redonner sens à un système de solidarité nationale moderne et efficace est la DÉMOCRATIE.

L'exigence de « reprise de pouvoir » par les salariés actifs et retraités, les usagers-citoyens, les « ayants-droits » à la protection sociale est à la mesure des besoins actuels et futurs à satisfaire :

- des dépenses remboursées à 100% par la Sécurité sociale
- la retraite pleine et entière à 60 ans
- l'accès à l'hôpital public partout et pour tous sur tout le territoire
- une politique familiale active préservant les droits des femmes dont celui du travail
- une prise en charge à 100% de la perte d'autonomie tout au long de la vie.

nous nous engageons à tout faire, ensemble, pour créer les conditions d'une véritable alternative

LA SÉCU EST À NOUS !
ON NE LA LÂCHE PAS !